

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE

LES BIBLIOTHÈQUES DE LA MANCHE À VOTRE ÉCOUTE

Le Département accompagne et soutient les bibliothèques de la Manche. À l'heure où un nouveau plan départemental de lecture publique est à écrire, le Département souhaite associer ses partenaires et les habitants à la définition des orientations à prendre pour, demain encore, contribuer au développement des bibliothèques et aux besoins de tous les publics.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE : UN SERVICE CULTUREL POUR LA MANCHE



➤ **La bibliothèque départementale de la Manche (BDM)** est un service du Département de la Manche. Elle exerce ses missions auprès des collectivités locales (communes ou communautés de communes) qui conventionnent avec le Département. Elle contribue au développement des bibliothèques du territoire en tenant compte de l'évolution des pratiques pour garantir **la diversité des usages et répondre aux besoins de tous les types de publics**.

117 bibliothèques de la Manche bénéficient des services de la BDM : conseils et accompagnements de projets, formations pour les 200 salariés et 670 bénévoles gestionnaires des bibliothèques, prêts de collections diversifiées et régulièrement renouvelées :

230 000 livres, 65 000 CD, des DVD, des livres-audio, des jeux de société et jeux vidéos, des expositions, des outils et du matériel pour mener des actions d'animation. La BDM propose directement et gratuitement aux inscrits de 65 bibliothèques un bouquet de services en ligne (presse, cinéma, formations). Elle organise chaque année à l'automne, le festival de contes *Histoire(s) d'en découdre* qui programme des spectacles, des ateliers et des rencontres dans une vingtaine de bibliothèques.

Pour en savoir plus sur la BDM, les bibliothèques partenaires et consulter le catalogue en ligne, aller sur : biblio.manche.fr.

LES NOUVELLES RÉALITÉS TERRITORIALES

➤ Depuis 2014, les périmètres territoriaux ont profondément évolué. 67 bibliothèques (sur 117) sont désormais constituées en réseaux gérés par des intercommunalités ou des communes nouvelles.

Dans le même temps la BDM a élargi son partenariat sans limite de taille de population et propose désormais ses services aux bibliothèques des plus grandes villes comme Saint-Lô ou Cherbourg-en-Cotentin.

Les services de la BDM se sont diversifiés et les modalités du partenariat ont été adaptées. Ils devront encore mieux s'ajuster à ces contextes territoriaux ou locaux spécifiques à l'avenir.

LES BIBLIOTHÈQUES D'AUJOURD'HUI SONT DIFFÉRENTES... ET DEMAIN ?



➤ Plus ouvertes, plus chaleureuses, elles mettent les publics au cœur de leur priorité. Au cours des dernières années, le Département a accompagné l'ouverture ou la transformation de plusieurs d'entre elles : Créances, Carentan-les-Marias, Bretteville, Isigny-le-Buat,... et très bientôt Saint-Lô.

CONSULTER ET ASSOCIER

➤ Pour que cette dynamique se confirme et pour que les bibliothèques deviennent des espaces du bien vivre ensemble, respectueuses des droits culturels de chacun et assumant pleinement leur rôle dans la construction du citoyen, **il apparaît fondamental de recueillir les attentes et les besoins des habitants de la Manche et de tous les acteurs de la vie culturelle.**

L'année 2019 sera ponctuée de plusieurs rendez-vous où chacun aura le loisir de s'exprimer : une consultation publique « ***Vous et les bibliothèques de la Manche*** » disponible en ligne et sur papier depuis le 15 avril ; des rencontres avec les partenaires ; des reportages dans plusieurs bibliothèques et des forums ouverts à l'automne. La récolte de ces échanges permettra de construire la politique de lecture publique de demain.

Rdv sur le lien : <https://enquetes-enligne.manche.fr/v4/s/tm2xsw>

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alice.streiff@manche.fr